COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2015 (Article L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

- Compte rendu des décisions prises par le Maire en vertu de sa délégation générale.
- 1°) Attribution des marchés à procédure adaptée :

Numéro	Fournisseur ou prestataire	Objet marché	Montant HT	Montant	Date
arrêté				TTC	décision
2015-02	SAGE ENVIRONNEMENT	Etude d'impact	18 200,00€	21 840,00€	04 05 2015
	BEAUCOUZE (49)	et du potentiel			
		de valorisation			
		des énergies			
		renouvelables de			
		la zone de la			
		Péninguette			

2°) Autre décision

- Arrêté n° CPTA 1/2015 du 19 mai 2015 relatif à la cession de l'ancien lave-vaisselle de l'office de Limbre dans le cadre du marché d'acquisition d'un équipement neuf, pour un montant de 240€ TTC (Matériel acquis en 1997 et entièrement amorti).

> ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES

- 1°) Le conseil municipal a adopté les tarifs de restauration ci-après pour l'année scolaire 2015-2016.
 - > Repas pris dans les groupes scolaires par les élèves :

Tarifs de restauration – Année scolaire 2015/2016					
Rang tarif	Prix repas normaux	Allergies*			
Tarif 1 - jusqu'à 374 €	0,79 €	0.39 €			
Tarif 2 - de 375 à 469 €	1,10 €	0.55 €			
Tarif 3 - de 470 à 659 €	1,90 €	0.95 €			
Tarif 4 - de 660 à 815 €	2,30 €	1.15 €			
Tarif 5 - de 816 à 1100 €	3,22 €	1.61 €			
Tarif 6 - de 1101 à 1350 €	4,25 €	2.12 €			
Tarif 7 - de 1351 à 1700 €	4,70 €	2.35 €			
Tarif 8 - Au-dessus - de 1701 € et hors commune	4,90 €	2.45 €			

(*) Repas apporté pour cause d'allergie lourde.

➤ Repas pris à la cuisine centrale (augmentation de 2%) :

Repas pris à la cuisine centrale Année scolaire 2015/2016				
Agents communaux indice brut > à 544	5.01 €			
Agents communaux indice brut ou < à 544	3.76 €			
Invités ou élus et enseignants	7.02 €			
Employés associations (centre de la Comberie, crèche la Ribambelle)	3.76 €			
Saisonnier, contrat aidé, stagiaire, bénévole	3.94 €			

➤ Repas livré sur site (augmentation de 2%) :

Repas livré sur site Année scolaire 2015/2016				
Enseignant indice brut > à 544	5.01 €			
Enseignant indice brut = ou < à 544 *	3.76 €			
Employés associations (Centre de la Comberie, crèche la Ribambelle)	3.76 €			
Saisonnier, contrat aidé, stagiaire, bénévole	3.94 €			

^{*} Calcul des tarifs enseignants 3.69€ augmentation de 2 % soit 3.76€ - 1.22€ d'aide de l'inspection = 2.54€ pour les indices inférieurs ou égaux à 544.

2°) Le conseil municipal a adopté les tarifs des accueils périscolaire ci-après pour l'année scolaire 2015-2016.

> Tarifs de l'accueil périscolaire :

RANG TARIF	Prix forfait matin 1 ^{er} enfant	Prix 2 ^{ème} enfant et +	Prix forfait mercredi midi 1 ^{er} enfant	Prix 2ème enfant	Prix forfait soir 1 ^{er} enfant	Prix 2 ^{ème} enfant et	Tarifs allergies *
T1 : Jusqu'à 374 €	0,35 €	0,32 €	0,35 €	0,32 €	0,15 €	0,14 €	0,08 €
T2 : De 375 à 469 €	0,70 €	0,63 €	0,70 €	0,63 €	0,25 €	0,23 €	0,13 €
T3: De 470 à 659 €	1,00 €	0,90 €	1,00 €	0,90 €	0,55 €	0,50 €	0,28 €
T4 : De 660 à 815 €	1,25 €	1,13 €	1,25 €	1,13 €	0,90€	0,81 €	0,45 €
T5 : De 816 à 1 100 €	1,30 €	1,17 €	1,30 €	1,17 €	1,25 €	1,13 €	0,63 €
T6 : De 1 101 à 1 350 €	1,45 €	1,31 €	1,45 €	1,31 €	1,85 €	1,67 €	0,93 €
T7 : De 1 351 à 1 700 €	1,75 €	1,58 €	1,75 €	1,58 €	2,40 €	2,16 €	1,20 €
T8 : Au-dessus de 1 701 € et hors commune	2,15 €	1,94 €	2,15€	1,94 €	3,10 €	2,79 €	1,55 €

^(*) Goûter apporté pour cause d'allergie lourde

- 3°) Le conseil municipal décide d'établir la participation communale 2015 aux écoles privées de Migné-Auxances à **539.05**€ par élève, ce qui correspond au coût moyen d'un élève fréquentant les écoles publiques primaires de Migné-Auxances.
- 4°) Conformément aux données comptables issues du compte administratif 2014, le Conseil Municipal fixe le coût moyen par élève (primaire et maternelle) à **1024.57**€ au titre de l'année scolaire 2014-2015.
- 5°) Le conseil municipal émet un avis favorable au projet d'ouverture d'un 7ème poste à l'école élémentaire Robert Desnos.

> CULTURE

6°) Le conseil municipal adopte les tarifs de l'école de musique pour l'année scolaire 2015-2016 ainsi qu'il suit :

	Nouvelles tranches	Tarif unitaire - de 21 ans	Tarif unitaire + de 21 ans	Pratique collective	Pratique collective supplémentaire
		de 21 diis	1 de 21 diis	concenve	supplementane
QF1 (Tarif C)	jusqu'à 374				
	Elève 1	95,00 €	100,00€	40,00€	20,00€
	Elève 2	85,00 €	95,00€	36,00€	19,00€
	Elève 3	75,00 €	90,00€	32,00€	18,00€
QF2 (Tarif C)	de 375 à 469				
	Elève 1	102,00 €	107,00 €	41,00 €	20,00€
	Elève 2	92,00 €	102,00 €	37,00 €	19,00€
	Elève 3	82,00 €	92,00€	33,00€	18,00 €
QF3 (Tarif B)	de 470 à 659				
	Elève 1	109,00 €	114,00 €	44,00 €	21,00 €
	Elève 2	106,00 €	109,00€	40,00€	20,00€
	Elève 3	95,00 €	104,00 €	36,00 €	19,00 €
QF4 (Tarif B)	de 660 à 815				
	Elève 1	117,00 €	122,00 €	47,00 €	21,00 €
	Elève 2	107,00 €	117,00 €	45,00 €	20,00 €
	Elève 3	97,00 €	112,00€	41,00 €	19,00 €
QF5 (Tarif A)	de 816 à 1100				
	Elève 1	126,00 €	131,00 €	51,00 €	22,00 €
	Elève 2	116,00 €	126,00 €	49,00 €	21,00 €
	Elève 3	106,00 €	121,00 €	45,00 €	20,00€
QF6 (Tarif A)	de 1101 à 1350				
	Elève 1	137,00 €	142,00 €	57,00€	22,00 €
	Elève 2	127,00 €	137,00 €	53,00€	21,00 €
	Elève 3	117,00 €	132,00 €	49,00€	20,00 €
QF7 (Tarif A)	de 1351 à 1700				
	Elève 1	149,00 €	154,00 €	63,00 €	22,00 €
	Elève 2	139,00 €	149,00 €	59,00 €	21,00 €
	Elève 3	129,00 €	144,00 €	55,00 €	20,00 €
QF8 (Tarif A)	Au-dessus de 1701	,	,	,	,
	Elève 1	162,00 €	167,00 €	70,00 €	22,00 €
	Elève 2	152,00 €	162,00 €	66,00 €	21,00 €
	Elève 3	142,00 €	152,00 €	62,00 €	20,00 €

Hors Commune	Hors Commune				
	Elève 1	192,00 €	197,00€	80,00€	29,00€
	Elève 2	192,00 €	197,00€	80,00€	29,00€
	Elève 3	192,00 €	197,00€	80,00€	29,00€

Stages:

Tarifs	S 1	S2	S 3	S4	S5
Elèves habitant la commune	12€	18€	29€	36€	47€
Elèves hors commune	16€	24€	39€	49€	64€

<u>Location d'instruments appartenant à l'école de musique</u> (dans la limite des instruments disponibles) : 43€ par trimestre.

> SPORTS ET LOISIRS

7°) Le conseil municipal donne son accord pour les mises à disposition des agents communaux au profit des associations pour l'année 2015-2016 ainsi qu'il suit :

- <u>Animateurs sportifs</u>:

Associations	Demandes 2015/2016
Gymnastique volontaire	95 heures
ALMA Escalade	95 heures
USMA Handball	63 heures
USMA Football	135 heures
USMA Athlétisme	179 heures
OMSFEL	330 heures
CSC La Comberie	50 heures
Migné-Auxances Basket Club	63 heures
Résidents des Fougères	63 heures

- Agents techniques:

Associations	2015/2016
CSC La Comberie	35,5 h par semaine pour 3 agents

 8°) Le conseil municipal donne son accord pour la mise à disposition de locaux municipaux au profit d'associations ainsi qu'il suit :

Associations	Jours et horaires demandés	Locaux demandés
Checker's Migné Country Club	Mardis: 18h15 à 22h30 Mercredis : 19h45 à 22h30 Jeudis : 18h15 à 22h30	Salle polyvalente école élémentaire Robert Desnos, vacances scolaires incluses (sauf juillet/août)

Chœur de l'Auxance	Lundis : 20h15 à 22h30	Salle polyvalente école élémentaire
	et quelques samedis dans l'année	Robert Desnos, hors vacances scolaires
	Jeudis de 13h à 17h30 et certains	Salle de l'école de musique avec piano
	vendredis de 13h à 16h ou	
	samedis de 15h30 à 17h	

9°) Le conseil municipal adopte les tarifs d'utilisation des équipements communaux du complexe sportif à compter du 1^{er} juillet 2015.

Tarifs (non assujettis à TVA)

A) STADE ET PISTE

- Prestation manifestation standard :

Terrain de football à 11	Terrain annexe haut structure en gazon
Heure	20€
Demi-journée	60€

Demi-journée 60€ Journée 100€

Terrain de football à 11Terrain d'honneur en synthétique

 Heure
 40€

 Demi-journée
 150€

 Journée
 300€

Terrain de football à 9Terrain annexe structure en gazon

Heure 15€
Demi-journée 50€
Journée 80€

Piste athlétisme (+ sautoirs et aires de lancers)

Entrainement et compétition

 Heure
 40€

 Demi-journée
 150€

 Journée
 300€

Piste + terrain d'honneur + terrains annexes

Demi-journée	300€
Journée	550€
Eclairage pour la soirée	50€
Vestiaires (2 à 4)	20€

Prestation manifestation commerciale

Mise à disposition complète du complexe 1 200€

B) HALLE RAQUETTES (+ vestiaires et hors salle de réunion)

1 court:

Heure	11€
Demi-journée	40€
Journée	75€

2 courts:

Heure	22€
Demi-journée	80€
Journée	150€

➤ AMENAGEMENTS DE QUARTIERS

10°) Le conseil municipal donne son accord pour l'aménagement d'un espace de détente intergénérationnel sur la place du 19 mars 1962 pour un montant de 120 000€ et autorise Madame le Maire à solliciter les subventions au Conseil Régional et au Conseil Départemental de la Vienne. Les subventions attendues sont respectivement de 30 000€ et 20 000€.

> JEUNESSE

11°) Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 2 350 € au centre socioculturel de la Comberie pour l'action « Bouger dans son quartier ».

➤ ENVIRONNEMENT-CADRE DE VIE

12°) Le conseil municipal autorise Madame le Maire à solliciter une subvention au Conseil Régional pour une opération de plantations avec animations d'un montant de 6 384.40€ dans le cadre de la manifestation « Semaine Régionale de l'Arbre et de la Haie » 2015. La subvention attendue est de 4 289€.

> VOIRIE-URBANISME

- 13°) Dans le cadre de la réalisation d'opérations de logements et de logements sociaux en densification et renouvellement, le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention opérationnelle d'action foncière avec Grand Poitiers et l'Etablissement Public Foncier de Poitou-Charentes.
- 14°) Le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition de la parcelle cadastrée AW 61 sise au lieu-dit « Les Coteaux du Pré Armé » dans le cadre de la procédure des biens sans maitre.
- 15°) Le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition de la parcelle cadastrée BB 74 sise au lieu-dit « Temps Perdu » pour un montant total de 1547 € (dont acte notarié de 950€).
- 16°) Dans le cadre de l'aménagement des quartiers, le conseil municipal donne son accord pour l'extension ponctuelle du réseau d'eaux pluviales avec travaux de finition pour une participation financière de la commune de Migné-Auxances à Grand Poitiers d'un montant de 300 000€ hors taxe avec deux versements égaux de 150 000€ en 2015 et 2016.

ECONOMIE

17°) Le conseil municipal prend acte de la présentation du compte rendu annuel de la SEP pour la ZAC de Saint Nicolas.

PATRIMOINE BATI

- 18°) Le conseil municipal donne son accord pour la réhabilitation thermique de l'école Camille Demarcay (2ème tranche) pour un montant de 109 756.03€ et autorise Madame le Maire à solliciter une subvention au Conseil Régional au titre du Fonds Régional d'Intervention Locale (FRIL). La subvention attendue est de 25 000€. La participation assurée de LISEA-CARBONE s'élève à 30 000€.
- 19°) Le conseil municipal confirme son accord pour les travaux de restauration du beffroi de l'église Sainte Croix pour un montant de 14 208€ HT (17 049.60€ TTC) et autorise Madame le Maire à solliciter l'Etat pour une aide financière de 2 841.60€.
- 20°) Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer l'avenant au bail du bureau de poste portant sur une surface actualisée de 208.52m², pour un loyer annuel de 11 000€ à compter du 1^{er} septembre 2015.

> FINANCES

- 21°) Le conseil municipal donne son accord pour procéder au remboursement anticipés de 2 emprunts auprès du Crédit Mutuel.
- 22°) Le conseil municipal autorise Madame le Maire à souscrire un emprunt de 1 022 503.88€ auprès de la Banque Postale pour le financement du remboursement anticipé de 2 emprunts auprès du Crédit Mutuel.
- 23°) Le conseil municipal adopte la décision modificative n°1 qui s'équilibre à 162 081.95€ en section de fonctionnement et à 1 022 503.88€ en section d'investissement et qui porte uniquement sur la gestion de la dette.

RESSOURCES HUMAINES

- 24°) Le conseil municipal décide de modifier le tableau des effectifs suite à des avancements de grade dans les services des sports et administratifs et des augmentations du temps de travail sur des poste en services scolaires et périscolaires.
- 25°) Le conseil municipal donne son accord pour la création d'un poste dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir.
- 26°) Le conseil municipal donne son accord pour la reconduction de la mission de réalisation et de contrôle des dossiers CNRACL confiés au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne.

> ADMINISTRATION GENERALE

 27°) Le conseil municipal adopte la composition des commissions communales comme suit :

COMMISSION MUNICIPALE	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
	CHAUVIN Jacky	
PROSPECTIVE ET DEVELOPPEMENT	POHU Valérie JUIN Daniel LHERAHOUX Michel GARABEDIAN Nicole GAUD Dominique LEONARD Sébastien RIVIERE Fabien GIRAUD Philippe MANOIR Laurence GILLE Mireille MAZIERE Jean-Marc	BILLY Luc AUZANNEAU Patrice BOUSNINA Fatiha
	CHAUVIN Jacky	
VIE ASSOCIATIVE ET	NOSSENT Agnès FERTE Gilles	GIRAUD Philippe
SPORTIVE	PARRA Isabelle VITALIS Catherine MAZIERE Jean-Marc	AUZANNEAU Patrice BOUSNINA Fatiha
	GARABEDIAN Nicole	
AFFAIRES SOCIALES	BIANCIOTTO Janine PAGER Philippe RANC Géraldine GENDRONNEAU Elisabeth MANOIR Laurence NOSSENT Agnès GILLE Mireille BOUSNINA Fatiha	LEONARD Sébastien VITALIS Catherine MAZIERE Jean-Marc
	GIRAUD Philippe	
FINANCES ET ECONOMIE	BIANCIOTTO Janine CHAUVIN Jacky BILLY Luc FERTE Gilles PAGER Philippe MONTAÑOLA Anne GILLE Mireille MAZIERE Jean-Marc	ROYER Angélique RIVIERE Fabien AUZANNEAU Patrice BOUSNINA Fatiha
	GIRAUD Philippe	
BATIMENTS	RIVIERE Fabien NOSSENT Agnès GAUD Dominique POHU Valérie ROYER Angélique AUZANNEAU Patrice MAZIERE Jean-Marc	PARRA Isabelle BOUTIN Marc GILLE Mireille BOUSNINA Fatiha

	ROYER Angélique	
ENFANCE - SCOLAIRE	RANC Géraldine BIDAULT Corinne BOUTIN Marc VITALIS Catherine BOUSNINA Fatiha	MANOIR Laurence LEONARD Sébastien GILLE Mireille MAZIERE Jean-Marc
	MANOIR Laurence	
JEUNESSE	CHAUVIN Jacky GARABEDIAN Nicole PARRA Isabelle BIDAULT Corinne PAGER Philippe POPINEAU Marie-Rose VITALIS Catherine BOUSNINA Fatiha	LEONARD Sébastien GILLE Mireille MAZIERE Jean-Marc
	JUIN Daniel	
VOIRIE ET URBANISME	POHU Valérie GAUD Dominique NOSSENT Agnès CHAUVIN Jacky BILLY Luc	RIVIERE Fabien FERTE Gilles
	MONTAÑOLA Anne AUZANNEAU Patrice MAZIERE Jean-Marc	VITALIS Catherine BOUSNINA Fatiha
	MANOIR Laurence	
COMMUNICATION	BIANCIOTTO Janine FERTE Gilles PARRA Isabelle GILLE Mireille	GENDRONNEAU Elisabeth
	BOUSNINA Fatiha	VITALIS Catherine MAZIERE Jean-Marc
ENVIRONNEMENT	MONTAÑOLA Anne GAUD Dominique GENDRONNEAU Elizabeth LEONARD Sébastien	GARABEDIAN Nicole
	BOUTIN Marc VITALIS Catherine MAZIERE Jean-Marc	AUZANNEAU Patrice BOUSNINA Fatiha
	LHERAHOUX Michel	
CULTURE	MANOIR Laurence ROYER Angélique RIVIERE Fabien POHU Valérie	BILLY Luc PARRA Isabelle
	VITALIS Catherine BOUSNINA Fatiha	GILLE Mireille MAZIERE Jean-Marc

	FERTE Gilles	
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	CHAUVIN Jacky GAUD Dominique MANOIR Laurence PARRA Isabelle	ROYER Angélique
	AUZANNEAU Patrice	VITALIS Catherine
	MAZIERE Jean-Marc	BOUSNINA Fatiha

28°) Le conseil municipal valide la composition de la commission d'appel d'offres (CAO) comme suit :

Membres titulaires:

- Philippe GIRAUD
- Luc BILLY
- Daniel JUIN
- Nicole GARABEDIAN
- Mireille GILLE

Membres suppléants (sans ordre d'affectation)

- Philippe PAGER
- Angélique ROYER
- Jacky CHAUVIN
- Jean-Marc MAZIERE
- Patrice AUZANNEAU

QUESTIONS DIVERSES

- 29°) Dans le cadre d'une motion au gouvernement pour déclarer la commune de Migné-Auxances « zone hors TAFTA », le conseil municipal décide :
 - de manifester son opposition aux deux traités prévus dont l'objectif vise avant tout la dérégulation, la marchandisation du monde et l'amplification de la concurrence,
 - de demander un moratoire sur les négociations sur le Partenariat Transatlantique de Commerce et l'Investissement (PTCI) et sur l'Accord Economique et Commercial Global (AECG) et la diffusion publique immédiate des éléments de la négociation,
 - de souhaiter l'ouverture d'un débat national sur ces partenariats impliquant la pleine participation des collectivités locales et des populations,
 - de refuser toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire national ou européen en matière de santé, d'environnement, de protection des travailleurs et des consommateurs,
 - de se déclarer dans l'attente « hors grand marché transatlantique »
- 30°) Le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de1000€ à Médecins du Monde pour son intervention au Népal.

Fait à Migné-Auxances, le 29 juin 2015

Le Maire, Florence JARDIN